



31 mars 2007 :

**L'Assemblée Nationale de la
Jeunesse**

DOSSIER DE PRESSE

Les jeunes des AJ ! prennent la parole

**EN 2007 LES JEUNES
FONT LA LOI**

Contact Presse :

Sonia Yembou – FNLL – Tel. : 01 48 10 65 61/ 06 67 29 44 22

E-mail : communication.fnll@leolagrange.org

Sommaire

- Communiqué : Le 31 mars, la jeunesse invite les politiques à son Assemblée Nationale !
- Le déroulement de l'Assemblée Nationale de la Jeunesse
- Zoom sur le projet de loi !
- Paroles d'ajistes !
- Chronologie : les AJ ! d'hier à aujourd'hui
- Les objectifs et la démarche des Assises pour la Jeunesse (AJ !)
- Présentation de la Fédération Léo Lagrange
- Nos partenaires

Le 31 mars 2007, la jeunesse invite les politiques à son Assemblée Nationale

Le 31 mars 2007, la Bellevilloise (19 rue Boyer, Paris 20), accueille l'Assemblée Nationale de la Jeunesse. 577 jeunes de toute la France viennent y présenter et discuter un texte de loi-cadre pour la jeunesse, élaboré tout au long de l'année dans le cadre des Assises pour la Jeunesse initiées par la Fédération Léo Lagrange. Les politiques sont invités à venir les écouter et à débattre avec eux.

L'Assemblée Nationale de la Jeunesse : une envie de se faire entendre

L'objectif de cet événement pour tous les jeunes participants, issus de rassemblements locaux (les AJ !), est de **démontrer que la jeunesse, souvent caricaturée, peut être force de proposition**. La preuve en est avec le **texte de loi-cadre pour la jeunesse** qu'ils désirent présenter à cette occasion.

L'après-midi d'échanges, qui débutera à **13h30**, sera organisé autour de cinq thématiques issues du projet de loi-cadre : « Créer des conditions de l'autonomie », « Une grande réforme de l'orientation », « Permettre aux jeunes de devenir des citoyens engagés », « Une politique de santé efficace et pertinente » et « Une justice plus adaptée aux mineurs ». Les jeunes introduiront chaque séquence par un « exposé des motifs » du texte de loi-cadre, qui sera multiforme : prise de parole, danse, slam... Les partenaires des AJ ! (organisations de jeunesse associatives, syndicales et mutualistes) pourront proposer des amendements au texte. Un débat ainsi qu'un vote suivront.

Pour chaque thème abordé, **une personnalité politique** (représentant un parti candidat aux élections présidentielles) viendra écouter les propositions des jeunes et exposer la place que ces dernières occupent dans son programme. Elle échangera ensuite avec la salle.

Faïza Guène, jeune auteur de « Kiffe kiffe demain » et de « Durêve pour les oufs » témoignera par sa présence, de son soutien aux Assises pour la Jeunesse.

Le point d'orgue d'un long processus

La dynamique des Assises pour la Jeunesse (AJ !) a été lancée il y a plus d'un an déjà. Le but : ouvrir un espace de parole suffisamment inédit pour que des jeunes qui ne sont pas à priori engagés ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique puissent exprimer leurs attentes et se faire entendre.

« **Que ferais-je si j'étais Président ?** » : voilà la question à laquelle les jeunes étaient invités à répondre tout au long de l'année 2006 en organisant eux-mêmes des rencontres locales.

A partir de leurs réponses, aux formes aussi variées que le débat, la musique, les murs d'expression, les vidéo-trottoirs ou les vidéo-matons, ont été formulées des propositions fortes pour une politique jeunesse renouvelée, regroupées en dix thématiques et synthétisées en un texte de 25 pages.

A l'initiative de la Fédération Léo Lagrange, la démarche est soutenue par : **la LMDE (qui sera représentée le 31 mars par son président, Damien Berthilier), l'UNEF, l'UNL, UNSA Jeunes, Actenses, et la FCPE**. La Maif, la Mocen et la Mairie de Paris sont également partenaires.

En outre, de nombreux élus ont signé l'Appel à des Assises pour la Jeunesse lancé dès novembre 2005.

Des propositions fortes pour la jeunesse

Parmi les propositions du texte de loi-cadre : multiplication des testings pour lutter contre les discriminations, création d'une maison de vie citoyenne de la jeunesse permettant un suivi individuel des jeunes de 15 à 30 ans, application plus stricte de la loi SRU obligeant les communes à avoir 20% de logements sociaux, sensibilisation des jeunes au fonctionnement des médias à travers les programmes scolaires, mise en place d'un service universel d'autonomie permettant l'engagement de tous les jeunes... Des problématiques fortes sur lesquelles les politiques seront invités à se positionner.

Programme de l'Assemblée nationale de la jeunesse

**Le 31 mars 2007,
La Bellevilloise (Paris 20)**

(Sous réserve de changement dans l'ordre des séquences)

13H30 : Introduction par **Laurianne Deniaud**, administratrice de la FNLL

13H40 : **LANCEMENT DE LA JOURNEE**

13H50 : THEME 1 : CREER LES CONDITIONS DE L'AUTONOMIE

13H50 : **EXPOSE DES MOTIFS** par les jeunes

13H55 : **Proposition d'un amendement** par l'UNEF

14H00 : **DEBAT**

14H20 : **VOTE**

14H25 : **Prise de parole de la personnalité politique et échanges**

14H45 : interlude animé par les jeunes

**14H55 : THEME 2 : POUR UNE GRANDE REFORME DE
L'ORIENTATION**

14H55 : **EXPOSE DES MOTIFS** par les jeunes

15H00 : **Proposition d'un amendement** par l'UNL

15H05 : **DEBAT**

15H25 : **VOTE**

15H30 : **Prise de parole de la personnalité politique et échanges**

15H50 : interlude animé par les jeunes

**16H00 : THEME 3 : PERMETTRE AUX JEUNES DE DEVENIR DES
CITOYENS ENGAGES**

- 16H00 : EXPOSE DES MOTIFS par les jeunes**
- 16H05 : Proposition d'un amendement par ACTENSES**
- 16H10 : DEBAT**
- 16H30 : VOTE**
- 16H35 : Prise de parole de la personnalité politique et échanges**
- 16H55 : interlude animé par les jeunes*

**17H05 : THEME 4 : UNE POLITIQUE DE SANTE EFFICACE ET
PERTINENTE**

- 17H05 : EXPOSE DES MOTIFS par les jeunes**
- 17H10 : Proposition d'un amendement par la LMDE**
- 17H15 : DEBAT**
- 17H35 : VOTE**
- 17H40 : Prise de parole de la personnalité politique et échanges**
- 18H00 : interlude animé par les jeunes*

18H10 : THEME 5 : UNE JUSTICE MIEUX ADAPTEE AUX MINEURS

- 18H10 : EXPOSE DES MOTIFS par les jeunes**
- 18H15 : Proposition d'un amendement par l'UNSA**
- 18H20 : DEBAT**
- 18H40 : VOTE**
- 18H45 : Prise de parole de la personnalité politique et échanges**
- 19H05 : Clôture de l'Assemblée de la jeunesse par Bruno LE ROUX,
Président de la Fédération Léo Lagrange**

ZOOM SUR LE PROJET DE LOI

- **L'élaboration du texte de loi-cadre**

Le texte de loi-cadre est le fruit des débats qui ont eu lieu durant les différents rassemblements depuis le lancement des AJ !

Il a été construit à partir de la synthèse des éléments suivants :

- Le travail mené lors du rassemblement d'une trentaine de délégués AJ ! à Paris, le 25 novembre 2006
- Les restitutions d'AJ ! locales parvenues au siège de la Fédération.
- Les amendements votés lors de la Convention nationale des AJ ! à Savigny-le-Temple, le 20 et 21 janvier 2007

- **Exemple de propositions**

Le texte de loi-cadre de 25 pages est composé de dix thématiques :

En finir avec les discriminations faites aux jeunes :

- Organiser des ateliers de sensibilisation aux discriminations pour les employeurs et les propriétaires
- Multiplier les testings à l'embauche ou à l'entrée des lieux de loisirs.

Créer les conditions de l'autonomie

- Mise en place d'un livret citoyen qui aura pour but de valoriser l'engagement individuel et les projets collectifs en permettant à chacun d'y consigner ses compétences et ses actes citoyens.
- Délivrance d'un « certificat d'éducation populaire et de l'engagement citoyen » afin de valoriser l'engagement de chacun.

Une réforme de l'orientation

- Création d'un carnet d'orientation pour un suivi personnalisé du jeune pendant toute la scolarité
- Pour une meilleure orientation, les CIO doivent évoluer vers des prestations de service public de qualité à forte valeur ajoutée.
- Mise en place d'ateliers de découverte du monde professionnel pour améliorer la connaissance de tous les métiers par les jeunes.
- Les stages doivent être rémunérés et comptabilisés dans l'ancienneté professionnelle.
- Créer une allocation d'autonomie universelle et individualisée pour permettre à chaque jeune de réaliser son projet de vie.

Une multiplication des équipements jeunesse sur tout le territoire

- Un tarif préférentiel pour un meilleur accès aux loisirs des jeunes
- La création de maisons de vie citoyenne, des espaces de convivialité, de projet, de création et d'échanges

Une politique de santé pertinente et efficace

- Une infirmière à temps plein par établissement pour améliorer la médecine préventive scolaire et universitaire.
- Un programme « fil santé jeunes », labellisant des praticiens spécialement formés au public jeune, doit être développé.
- L'attestation de formation aux premiers secours obligatoire pour tous les jeunes

Une justice plus adaptée aux mineurs

- Des peines de substitution comme alternative à la prison
- Mettre en place un suivi éducatif personnalisé des jeunes délinquants
- Une police mieux formée et plus respectée

Instaurer un plan d'éducation aux médias et à l'image

- Des cours d'éveils aux médias dès l'école primaire afin de permettre à chacun de développer son esprit critique.
- Permettre à chaque jeune de pouvoir accéder à l'outil informatique et plus particulièrement à Internet.
- La publicité pendant les programmes jeunesse doit être interdite.

Favoriser la mobilité des jeunes

- La mise en place d'un droit individuel à la mobilité des jeunes
- La réalisation d'un séjour en Europe pour chaque jeune entre 15 et 25 ans.

Permettre aux jeunes de devenir des citoyens engagés

- Créer des instances réellement participatives pour associer les jeunes à l'exercice du pouvoir
- Faire des collèges et des lycées de véritables cités de la jeunesse pour préparer son futur et devenir citoyen.

Paroles d'Ajistes !



Témoignage d'Assen, 22 ans, étudiant à Bully-les-Mines (62)

→ Pourquoi t'engager dans les Assises ?

La première chose qui m'a plu, c'était l'idée de libérer la parole des jeunes : j'avais envie de participer à ce projet original pour montrer que les jeunes ont des choses à dire ! A côté de ça, l'idée de rencontrer des jeunes de toute la France, pour dialoguer et confronter nos idées, a aussi été l'une de mes motivations pour m'investir dans les AJ !

→ Quelles sont tes attentes ?

Ce que j'attends des Assises c'est tout simplement d'être entendu et écouté par les politiques et de pouvoir dialoguer avec eux. Pouvoir échanger avec les politiques sur des sujets qui nous concernent pour faire avancer les choses et trouver un terrain d'entente. On a envie de participer aux décisions politiques

→ Que penses-tu du projet de loi ?

Le projet de loi-cadre est le fruit de notre réflexion. Il contient les solutions aux problèmes que la jeunesse rencontre. On y parle des choses qui nous touchent directement. On n'attend pas forcément que les lois soient directement adoptées par les politiques mais on veut déclencher une prise de conscience des politiques sur des sujets qui nous touchent. Les politiques revendiquent souvent le fait de comprendre les problèmes des jeunes et d'en faire une de leur priorité mais en réalité le discours sur les jeunes est souvent formaté ! Avec notre mouvement, on leur donne l'occasion d'avoir accès à une « parole authentique », un discours vrai.

→ Que penses-tu de l'engagement des jeunes dans la politique ?

Je pense que la démarche des AJ ! est un bon moyen d'éveiller une conscience politique chez les jeunes. Je dirais même plutôt de générer un engagement citoyen. Les AJ permettent aux jeunes de tous milieux de se sentir citoyen à part entière. Pour les jeunes qui sont souvent stigmatisés, le fait d'être écoutés et de participer à un débat pour améliorer les choses, c'est très important. En dialoguant, on transforme nos énergies négatives en ondes positives !

Témoignage de Soulai, 19 ans, Marseille (13)



→ Pourquoi t'engager dans les Assises ?

« Pourquoi m'engager dans les Assises ? Au début, c'était juste pour partir, sortir du quartier et voir autre chose. Mais maintenant, je suis vraiment investi, parce que les politiques, si on ne les surveille pas, ils font n'importe quoi ! Le projet des Assises, il plaît aux jeunes : on rencontre du monde, on parle beaucoup... On travaille et on s'amuse aussi. En tout cas, j'espère qu'on va nous entendre. »

Chronologie : les AJ !, d'hier à aujourd'hui

Novembre 2005 : Lancement de l'appel à des Assises pour la jeunesse

21 janvier 2006 : Lancement de la dynamique des AJ ! 70 jeunes organisateurs des « AJ ! » locales se rassemblent à Paris, au studio de l'Hermitage, en présence des partenaires des AJ !. Ils échangent sur les enjeux de la démarche et sur les méthodes originales de restitution de la parole qui émergera des « AJ ! ».

Fin février 2006 : Mise en ligne du site www.assises-jeunesse.org, consacré aux assises (www.assises-jeunesse.org), et permettant d'annoncer les initiatives.

1^{er} mai 2006 : Distribution d'un flyer présentant les AJ ! lors de la manifestation parisienne.

30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2006 : Week-end aux Karellis (Savoie) permettant de faire le bilan du 1^{er} semestre : 60 jeunes de 15 départements différents ont pu échanger leurs expériences dans l'organisation des AJ ! et imaginer quel pourrait être le programme des Assises nationales. A cette occasion, ils ont validé le principe de l'élaboration d'une grande loi cadre de la jeunesse à partir des propositions construites lors des rendez-vous départementaux.

25/26 novembre 2006 : Réunion des délégués des AJ ! départementales pour travailler sur des propositions/contributions et bâtir la trame de la grande loi pour la jeunesse.

Mi-décembre 2006 : Mise en ligne du texte de loi « martyr » sur le forum présent dans l'espace réservé du site des Assises.

20/21 janvier 2007 : Convention nationale des AJ ! au « Millénaire » de Savigny-le-Temple (77). Finalisation et Vote du texte final de la grande loi pour la jeunesse.

31 mars 2007 : l'Assemblée Nationale de la jeunesse à Paris. 577 jeunes rassemblés amendent et votent solennellement le texte de la loi cadre pour la jeunesse en présence de représentants politiques.

Les objectifs et la démarche des Assises pour la jeunesse (AJ !)

C'est en novembre 2005 que la Fédération Léo Lagrange a rédigé un appel à des Assises pour la Jeunesse. Ainsi, elle a proposé à des jeunes de tous horizons de s'engager dans ce projet, avec le double objectif de leur donner confiance pour intervenir dans l'espace public et de lutter contre l'image caricaturale qui est si souvent la leur à travers les médias.

→ Imposer la thématique jeunesse dans le débat public

Quelle place a et doit avoir la jeunesse dans notre société ? Les AJ ! offrent l'occasion de poser cette question et de construire des réponses collectives. Persuadée que l'on ne peut confisquer la parole aux jeunes qui sont les citoyens d'aujourd'hui et de demain, la Fédération Léo Lagrange les invite à s'exprimer et à porter leurs attentes auprès des hommes politiques et des médias qui déterminent l'agenda politique, et élaborent les politiques publiques (emploi, formation, logement, etc.)

→ Donner les moyens à TOUS les jeunes de se faire entendre

Les AJ ! visent à ouvrir un espace de parole suffisamment original pour que même les jeunes a priori « non-engagés » ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique puissent s'approprier de nouveaux modes d'expression. Tel est d'ailleurs un objectif de l'éducation populaire : permettre aux jeunes de réaliser, en s'impliquant dans un projet, qu'ils peuvent effectivement influencer leur avenir en participant à la vie citoyenne.

→ Lutter contre l'image caricaturale de la jeunesse

Conçues localement pour et par des jeunes, les AJ ! mettront en valeur leur force de proposition, leur capacité à construire. Souvent réduits à des consommateurs en puissance, ne sont-ils pas souvent les premiers à s'investir pour les causes qui leur tiennent à cœur ? La démarche des AJ ! s'inscrit en faux avec la marginalisation (aussi bien symbolique que matérielle) d'une jeunesse qui porte en elle l'avenir de notre société.



La Fédération Léo Lagrange

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, actrice de l'économie sociale, opératrice nationale des politiques publiques, la Fédération Léo Lagrange s'appuie aujourd'hui sur les compétences de plus de 2 000 salariés, répartis sur tout le territoire national.

1. Un projet, des valeurs

La Fédération Léo Lagrange, c'est avant tout des hommes et des femmes, permanents, volontaires et bénévoles, qui portent un projet de société et traduisent leurs convictions en actes.

→ **Un projet de société : « Pour un temps libre utile au service du progrès social »**

En tant que mouvement d'éducation populaire dont le cœur de métier est l'animation et la formation, la Fédération Léo Lagrange a pour objectif de donner à chacun les moyens de se construire un avenir, d'accéder à la connaissance, et de favoriser l'action citoyenne.

Ses moyens ? Proposer à chacun des activités culturelles, sportives et des loisirs accessibles à tous pour s'épanouir dans son temps libre et se former.

A travers cette ambition, s'exprime la volonté de bâtir, en partenariat avec les autres co-éducateurs (parents, éducation nationale et éducateurs) une société de progrès, fondée sur l'idéal républicain.

→ **Une ambassadrice de la jeunesse : « Avec les jeunes pour que le monde progresse ! »**

Conforme à ses principes constitutifs, la Fédération demeure une organisation de jeunesse. En 2003, le réseau Léo Lagrange réaffirme sa volonté de construire, avec les jeunes, un monde juste et solidaire en adoptant la déclaration « Avec les jeunes pour que le monde progresse ». En 2005, est validée une plate-forme programmatique pour des politiques innovantes en direction de la jeunesse baptisée « Cent idées pour la jeunesse. » En 2006, la Fédération Léo Lagrange invite tous les jeunes à s'exprimer dans le cadre d'Assises pour la Jeunesse (AJ !) pour prendre place dans le débat public et lutter contre l'image caricaturale de la jeunesse (www.assises-jeunesse.org).

2. Du sens à l'action

Comment la Fédération Léo Lagrange traduit-elle concrètement ses valeurs ?

→ **En fédérant les savoir-faire éducatifs autour de thématiques d'actions communes et de territoires de proximité.**

12 champs d'action : Enfance et loisirs éducatifs, Initiatives jeunesse, Activités culturelles, Sport, Vacances et Séjours éducatifs, Vacances familiales, Défense des consommateurs, Consommation responsable, Echanges européens, Solidarité internationale, Formation Acteurs de la Cité, Insertion sociale et professionnelle.

Les territoires : La FNLL est organisée en 12 établissements régionaux

pour être au plus près des besoins : Bourgogne/Franche-Comté, Centre Normandie, Grand Est, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Nord/Pas-de-Calais, Ouest, Picardie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes/Auvergne, Sud Ouest.

→ **En fonctionnant comme une entreprise d'économie sociale**

La FNLL, association à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, inscrit son projet d'entreprise dans le champ de l'économie sociale et en incarne les principes. En 2005, les militants de la Fédération Léo Lagrange ont adopté en Congrès une charte 21 pour revendiquer cette appartenance. Ses statuts et les conventions qui régissent les relations entre les salariés et les bénévoles assurent le fonctionnement démocratique de la fédération.

→ **En accompagnant les collectivités dans leurs projets**

La FNLL est un opérateur de politiques publiques lorsqu'elle gère des équipements, lorsqu'elle mène des études-diagnostic ou lorsqu'elle met en œuvre des actions ponctuelles au service des collectivités. Elle intervient dans les domaines de la petite-enfance, l'enfance, la jeunesse et la participation des habitants. Bénéficiant d'agrément et d'habilitations pour tous ses niveaux d'intervention, la Fédération apporte des garanties de sérieux, de sécurité et de qualité dans ses actions et projets éducatifs.

→ **En soutenant les projets associatifs**

Attentive aux besoins, désireuse d'accompagner les projets associatifs, Léo Lagrange met son expérience et son savoir-faire à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi elle leur propose : un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices ; un accompagnement et des formations pour accompagner les projets ; un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

En chiffres :

1950 : naissance de la fédération

400 associations affiliées

50000 adhérents

300000 usagers

Plus de **2000** salariés

400 collectivités partenaires

12 établissements et délégations en région

11 instituts de formation insertion

Nos partenaires



La LMDE est une mutuelle française pour les étudiants. Elle a été créée par l'arrêté du 28 avril 2000, qui lui confère le droit de gérer la sécurité sociale étudiante sur tout le territoire français. La LMDE dispose à la fois une délégation de service public pour la gestion de la sécurité sociale étudiante mais est aussi une mutuelle de santé complémentaire.

Première mutuelle étudiante de France avec 800 000 affiliés, elle compte également 230 000 adhérents mutualistes. La LMDE dispose de 153 agences et de plus de 500 salariés. La LMDE s'inscrit dans le mouvement mutualiste français. Elle adhère à ce titre à la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). Son président actuel est Damien Berthilier.



L'Union nationale des étudiants de France (UNEF), fondée en 1907, est une organisation étudiante, se qualifiant de syndicat étudiant, son but est de permettre aux étudiants d'exprimer leur opinion sur la gestion des infrastructures universitaires, que ce soit la recherche, la restauration universitaire, les logements étudiants, ou encore les problèmes de discrimination. Elle bénéficie d'une reconnaissance d'utilité publique.

Elle est présente sur la majorité des universités de France et est la première organisation étudiante en nombre d'élus dans les universités. Elle est depuis près d'un siècle presque incontournable pour les questions étudiantes. Elle est reconnue comme représentative par le ministère de l'Éducation nationale. Son actuel président est Bruno Julliard, étudiant à Lyon.



Fondée en 1994, l'Union nationale lycéenne est le deuxième syndicat lycéen créé en France et revendique 80 fédérations (structures départementales) en France.

L'UNL, comme organisation lycéenne, a pour but de défendre et de représenter les lycéens. Elle agit dans de nombreux domaines tels l'implication et la promotion de la démocratie lycéenne, la défense des droits lycéens, des actions en matière de prévention-santé, etc. L'UNL revendique à ce jour près de 6000 adhérents.



L'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) est une union syndicale française créée en 1993 par cinq organisations syndicales alors non confédérées. Elle regroupe des organisations jusque là non-affiliées de manière interprofessionnelle. L'UNSA revendique 300.000 adhérents et a recueilli 5% des voix aux élections prud'homales de 2002.



Née en mai 2006, actenses est une association regroupant des jeunes adultes de toutes les tendances politiques. Issue du constat que les moins de 35 ans manquent de porte-parole, actenses veut placer la représentation des jeunes adultes au cœur de l'agenda politique, dès la campagne présidentielle, et démontrer la capacité de cette génération à se prendre en main.

Elle travaille à des actions efficaces et responsables, privilégiant un dialogue ouvert et non partisan, en son sein comme avec ceux avec lesquels elle travaille : associations, lycées, universités, organisations étudiantes, partis politiques et syndicats. L'objectif est que les jeunes soient associés directement aux décisions qui les concernent, et qu'ils puissent prendre le relais de leurs aînés.